Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 31 (1951)

Heft: 10

Register: Statistiques franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion compensatrice des augmentations de loyer (cf. J. O. 8-9-51,

p. 9430).

Les bénéficiaires de plein droit de cette allocation sont :

— les titulaires de la carte sociale des économiquement faibles ;

(finites de l'allocation temporaire aux vieux ;

ainsi que les bénéficiaires de l'assistance aux vieillards,

infirmes et incurables.

D'autres bénéficiaires peuvent également, sous certaines conditions relatives à l'ensemble des ressources dont le foyer du demandeur dispose ou peut disposer, prétendre au versement de cette allocation

Pour plus de renseignements, nos lecteurs peuvent s'adresser à nos services d'information ou au service social de la Légation de Suisse en France, 28, rue Martignac, Paris-7e.

Relations ferroviaires franco-suisses dans le Jura

L'insuffisance des transports ferroviaires dans le Jura préoccupait depuis longtemps les populations frontières. Grâce à l'énergique intervention de milieux les plus divers, des améliorations viennent d'être apportées. Un accord est intervenu entre la S. N. C. F. et les C. F. F., aux termes duquel des autorails circuleront,

à partir du 7 octobre prochain, à titre d'essai, de Belfort à Delle, en concordance parfaite avec les horaires suisses.

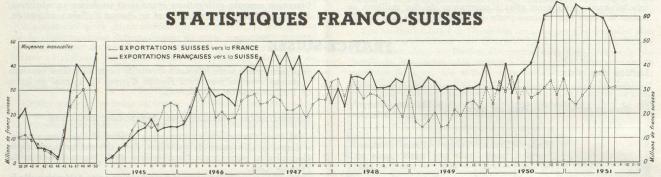
C'est ainsi que, les samedis et dimanches, le train qui part de Porrentruy à 7 h. 45 communiquera avec l'autorail à Delle et assurera l'arrivée à Belfort à 8 h. 43. Les mêmes jours, le soir, dès 20 h. 28, on pourra se rendre de Porrentruy à Belfort; on y sera à 21 h. 29. Excellente communication en sens inverse départ de Belfort à 7 h. 46 et 19 h. 55 avec arrivée à Porrentruy à

8 h. 41 et 21 h. 04.

Ces nouvelles communications sont d'autant plus avantageuses qu'elles permettent d'être heureusement combinées avec les horaires internationaux du Paris-Milan par le Loetschberg.

Nouvelle conférence du G. A. T. T.

Contrairement à ce qui s'était passé à Torquay, la sixième session des parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G. A. T. T.) qui a commencé ses travaux à Genève le 17 septembre pour six semaines, n'est pas officiellement consacrée à des négociations tarifaires. C'est une simple réunion de travail qui portera principalement sur la surveillance de l'application de l'accord général et les discussions sur des points soulevés par des gouvernements. soulevés par des gouvernements.



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise.

Commerce extérieur français et suisse (d'après les statistiques douanières française et suisse)											
	(en m	France illiers de francs fra	nçais)	Suisse (en milliers de francs suisses)							
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde					
Moy. mens. 1950 Janvier 1951 Février 1951 Mars 1951 Avril 1951 Mai 1951 Juin 1951 Juillet 1951 Août 1951	89.394.239 104.847.351 117.477.072 121.480.758 133.598.944 140.089.304 150.832.012 141.948.017 128.823.920	89.386.657 105.588.871 127.886.090 123.753.368 131.174.628 115.021.067 134.147.728 116.493.397 111.172.343	$\begin{array}{c} -7.582 \\ +741.520 \\ +10.409.018 \\ +2.272.610 \\ -2.424.316 \\ -25.068.237 \\ -16.684.284 \\ -25.454.620 \\ -17.651.577 \end{array}$	337.994 498.925 449.634 534.358 560.827 524.382 521.436 465.324 441.417	325.909 324.986 357.660 378.584 398.528 383.574 401.439 390.428 348.162	52.085 173.939 141.974 155.774 162.249 140.808 119.997 74.896 93.255					

	ho access?	an and the same	Comme (d'après les sta	rce franc tistiques do		ses)	ini na nasta nggara sang		
	France métropolitaine (en milliers de fr. s.)			Union française (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
realization and before the second of the sec	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1950 Janvier 1951. Février 1951. Mars 1951. Avril 1951. Juin 1951. Juilet 1951. Août 1951.	30.040 25.979 23.853 27.846 30.782 37.631 37.809 30.385 30.961	45.736 59.577 65.438 64.136 63.394 60.669 59.444 53.816 45.640	+ 15.696 + 33.598 + 41.585 + 36.290 + 32.612 + 23.038 + 21.635 + 23.431 + 14.679	3.228 4.862 4.737 2.572 3.647 5.363 2.863 2.942 3.488	2.914 2.645 5.528 5.328 10.198 6.573 6.498 2.527 3.896	$\begin{array}{r} - & 314 \\ -2.217 \\ + & 791 \\ +2.756 \\ +6.551 \\ +1.210 \\ +3.635 \\ -415 \\ +408 \end{array}$	33 . 268 30 . 841 28 . 590 30 . 418 34 . 429 42 . 994 40 . 672 33 . 327 34 . 449	48.650 62.222 70.966 69.464 73.592 67.242 65.942 56.343 49.536	$\begin{array}{c} +\ 15.382 \\ +\ \ 31.381 \\ +\ \ 42.376 \\ +\ \ 39.046 \\ +\ \ 39.163 \\ +\ \ 24.248 \\ +\ \ 25.270 \\ +\ \ 23.016 \\ +\ \ \ 15.087 \end{array}$

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.